



Décision du 23 décembre 2024 en application de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Aménagement d'une ancienne grange en salle de répétition avec atelier et réaménagement des abords du Théâtre du Cloître

2024-13

Le Président de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'ordonnance 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique ainsi que le décret 2018-1075 du 03 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 16 Décembre 2016 portant fusion des communautés de communes Brame Benaize, Basse Marche et Haut Limousin au 01 Janvier 2017 et portant création de la communauté de communes du Haut-Limousin en Marche ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 10 septembre 2020 portant modification des statuts de la communauté de communes du Haut Limousin en Marche ;

Vu le budget de la communauté de communes du Haut- Limousin en Marche ;

Vu la délibération n°2023-064 en date du 3 avril 2023 concernant le projet d'aménagement de la Grange du Cloître à Bellac,

Vu la consultation lancée le 6 novembre 2024,

Vu les offres reçues le 28/11/2024 puis après négociation celles reçues le 9/12/2024 ainsi que le rapport d'analyse des offres faite par le maître d'œuvre ;

Considérant la nécessité de réaliser les travaux d'aménagement d'une ancienne grange en salle de répétition avec atelier et réaménagement des abords du Théâtre du Cloître sur la commune de Bellac ;

D E C I D E

Article 1 : Un marché de travaux est conclu avec l'entreprise SCOP LABBE TP – 6 Les Fours à Chauv – 16500 CONFOLENS, pour un montant de 56 540,00 € HT soit 67 848,00 € TTC pour l'exécution du Lot 1 : Terrassement – VRD du marché d'aménagement d'une ancienne grange en salle de répétition avec atelier et réaménagement des abords du Théâtre du Cloître.

Article 2 : La présente décision sera exécutée conformément aux dispositions de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Bellac le 23 décembre
2024

Le Président,

Jean-François PERRIN



Envoyé en préfecture le 24/12/2024

Reçu en préfecture le 24/12/2024

Publié le **23 DEC. 2024**

ID : 087-200071942-20241223-D_2024_13-AR



A Limoges le 20 / 12 / 2024

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES



**AMENAGEMENT D'UNE ANCIENNE GRANGE
EN SALLE DE REPETITION AVEC ATELIER.
REAMENAGEMENT DES ABORDS DU THEATRE DU CLOITRE**

I - RAPPEL DES POINTS IDENTIFIANT LE MARCHÉ**A - NATURE ET ÉTENDUE DES BESOINS À SATISFAIRE**

La présente consultation concerne l'aménagement d'une ancienne grange en salle de répétition avec atelier et le réaménagement des abords du théâtre du Cloître.

Nom du maître d'œuvre : François MASSICOT

L'estimation de la consultation est fixée à 390 000 € HT.

B - ÉCONOMIE GÉNÉRALE DES MARCHÉS**- Nature du marché**

Il s'agit d'un marché ordinaire, allotis

- Durée du marché

Les délais d'exécution pour les marchés de travaux sont de 6 mois à compter de l'émission des ordres de service.

La présente consultation comporte 11 lots

Lots n°	Intitulé
1	Terrassement VRD
2	Gros œuvre
3	Charpente bois
4	Couverture
5	Menuiseries extérieures
6	Menuiseries intérieures
7	Plâtrerie isolation
8	Chape / carrelage
9	Sanitaire chauffage
10	Electricité
11	Espaces verts

- Variantes :

Les candidats devaient présenter une offre entièrement conforme au dossier de consultation (solution de base) mais ils pouvaient également présenter, conformément aux articles R.2151-8 à R.2151-11 du Code de la commande publique, une offre comportant des variantes.

C - MODALITES DE CONSULTATION RETENUE

➤ Rappel du choix de la procédure

La consultation a été lancée selon la procédure adaptée ouverte, conformément aux articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la commande publique.

➤ Modalités de la publicité

Un avis d'appel public à la concurrence a été adressé le 06/11/2024 via la plateforme : www.centreofficielles.com au BOAMP.

Le dossier de consultation a été mis en ligne le même jour sur la plateforme : www.centreofficielles.com

D - DEROULEMENT DE LA PROCEDURE

➤ Etat du registre des plis recus

La date limite de remise des offres était fixée au 28/11/2024 à 12h00.

12 plis ont été enregistrés dans les délais :

N° offres	CANDIDATS	Lots concernés
1	DUFRESNE	8
2	LECOMTE ET FILS	9
3	BRISSIAUD ET FILS	6
4	LIMOUSIN PAYSAGE	11
5	METIERS DU TOIT	4 et 3
6	SECB	9
7	PIERRE FAURE	7
8	LABBE TP	1
9	GUILLAUMIE	5
10	TDE	10
11	BOUCHARD	2et 4
12	CEGELEC	10

Aucun pli n'a été enregistré hors délais.

➤ Modalités d'ouverture des plis

Les plis ont été ouverts et enregistrés par les services le 28/11/2024 à 14h00.

Les montants des offres enregistrées sont les suivants :

- Lot n° 1 : TERRASSEMENT / VRD

Offre n°	Candidat	Montant HT de l'offre
8	SCOP LABBE TP	57 455,00 €

- Lot n° 2 : GORS OEUVRE

Offre n°	Candidat	Montant HT de l'offre
11	BOUCHARD	185 236,00 €

- Lot n° 3 : CHARPENTE BOIS

Offre n°	Candidat	Montant HT de l'offre
5	METIERS DU TOIT	49 048,50€

- Lot n° 4 : COUVERTURE TUILES

Offre n°	Candidat	Montant HT de l'offre
11	BOUCHARD	21 324,80 €
5	METIERS DU TOIT	26 838,20 €

- Lot n° 5 : MENUISERIE EXTERIEURES

Offre n°	Candidat	Montant HT de l'offre
9	GUILLAUMIE	45 235,17 €

- Lot n° 6 : MENUISERIES INTERIEURES

Offre n°	Candidat	Montant HT de l'offre
3	BRISSIAUD	48 246,00 €

- Lot n° 7 : PLATRERIE ISOLATION

Offre n°	Candidat	Montant HT de l'offre
7	FAURE	50 276,33 €

- Lot n° 8 : CHAPE CARRELAGE

Offre n°	Candidat	Montant HT de l'offre
1	DUFESNE	4 225,00 €

- Lot n° 9 : SANITAIRE CHAUFFAGE

Offre n°	Candidat	Montant HT de l'offre
3	LECOMTE	52 904,24 €
6	SECB	49 994,97 €

- Lot n° 10 : ELECTRICITE

Offre n°	Candidat	Montant HT de l'offre
12	CEGELEC	33 129,40 €
10	TDE	24 535,68 €

- Lot n° 11 : ESPACES VERTS

Offre n°	Candidat	Montant HT de l'offre
4	LIMOUSIN PAYSAGE	10 949,00 €

II - RECEVABILITE ET ANALYSE DES CANDIDATURES**A - RECEVABILITE DES CANDIDATURES**

Les candidatures des entreprises LECOMTE, METIERS DU TOIT ET BRISSIAUD ET FILS étant incomplètes, il a été décidé de procéder à son/leur rattrapage :

Situation avant rattrapage :

N° offres	Candidats	Lots	Pièces manquantes
2	LECOMTE	9	Pièces administratives
5	METIERS DU TOIT	3 / 4	Pièces administratives
3	BRISSIAUD	6	Pièces administratives

Une demande a été effectuée le 03/12/2024, via la plateforme de dématérialisation, pour rattraper les candidatures des candidats concerné/s, au titre de l'article R.2144-2 du Code de la commande publique.

Les sociétés avaient jusqu'au 06/12/2024 pour répondre et transmettre les pièces manquantes à leurs candidatures.

Situation à l'issue du rattrapage :

N° offres	Candidats	Lots	Pièces manquantes	Complet	Incomplet
2	LECOMTE	9	Pièces administratives	oui	
5	METIERS DU TOIT	3 / 4	Pièces administratives	oui	
3	BRISSIAUD	6	Pièces administratives	oui	

Tous les candidats ont fourni les pièces requises. Leurs candidatures sont donc recevables et peuvent être analysées.

B – ANALYSE DE LA/DES CANDIDATURE/S

Les critères intervenant pour la sélection des candidatures, définis au règlement de la consultation, sont les suivants :

Garanties et capacités financières, techniques et professionnelles.

Tous les candidats présentent les garanties et capacités qui permettent d'assurer une bonne exécution des travaux. Leurs candidatures /sont admises, les offres peuvent être retenues.

III – RECEVABILITE DES OFFRES

A – VERIFICATION DES OFFRES

A l'issue de l'ouverture des offres, les éléments suivants ont été relevés :

N° offres	Candidats	Lots concernés	Difficultés	Démarche retenue*
7	FAURE	7	Erreur de calcul	Régularisation d'erreur matérielle

B – DEMANDE DE PRECISIONS

Aucune demande de précision n'a été effectuée.

C – REGULARISATION DE L'OFFRE/DES OFFRES

En application des articles R.2152-1 et R.2152-2 du Code de la commande publique, il a été décidé de procéder à la régularisation de l'offre de l'entreprise PIERRE FAURE.

Une erreur matérielle (erreur de calcul) a été relevée.

Via la plateforme, en date du 03/12/2024, l'entreprise PIERRE FAURE a été invitée à confirmer le montant rectifié par l'administration.

La société PIERRE FAURE disposait jusqu'au 06/12/2024 pour confirmer ce montant, ce qu'elle a fait, via la plateforme, en date du 05/12/2024.

Le nouveau montant de l'offre de la société PIERRE FAURE s'élève à **25 138,16 € HT**.

D – NEGOCIATION DES OFFRES

En application des dispositions du règlement de consultation, une phase de négociation a été engagée avec toutes les entreprises.

Tableau de négociation :

N° Offres	Lot	Candidats	Montant HT de l'offre initiale	Montant HT de l'offre négociée	% écart entre l'offre initiale et l'offre négociée
1	8	DUFRESNE	4 225,00 €	4 019,00 €	4,9 %
2	9	LECOMTE ET FILS	52 902,24 €	52 902,24 €	0%
3	6	BRISSIAUD ET FILS	48 246,00 €	48 000,00 €	0,5%
4	11	LIMOUSIN PAYSAGE	10 949,60 €	10 949,60 €	0%
5	3	METIERS DU TOIT	90 048,50 €	90 048,50 €	0%
5	4	METIERS DU TOIT	26 838,20 €	26 838,20 €	0%
6	9	SECB	49 994,97	43 879,41 €	12,23%
7	7	PIERRE FAURE	25 138,16 €	23 737,35 €	5,6%
8	1	LABBE TP	57 455,00 €	56 540,00 €	1,59%
9	5	GUILLAUMIE	45 235,17 €	44 565,17 €	1,48%
10	10	TDE	24 535,68	23 678,36	3,49%
11	2	BOUCHARD	185 236,00 €	169 209,40	8,65%
11	4	BOUCHARD	21 324,80 €	21 324,80 €	0%
12	10	CEGELEC	33 129,40 €	27 675,00 €	16,46%

E – QUALIFICATION DES OFFRES*** Offre irrégulière**

Aucune offre n'est irrégulière.

*** Offre inappropriée**

Aucune offre n'est inappropriée.

*** Offre inacceptable**

Aucune offre n'est inacceptable.

*** Offre anormalement basse**

Le jugement du caractère anormalement bas est réalisé en 3 phases :

1. comparaison du montant des offres à l'estimation de l'administration lot par lot
2. comparaison du montant des offres détectées comme potentiellement anormalement basses à la moyenne des offres ;
3. justification du prix des offres susceptibles d'être qualifiées d'anormalement basses.

Phase 1 : comparaison du montant des offres à l'estimation lot par lot

La détection s'opère dès que le montant d'une offre est inférieur à l'estimation.

<i>suivant AVP V2 du 15 février 2023</i>	<i>estim € HT</i>	<i>entreprise</i>	<i>mod/négo € HT</i>	<i>écart estim</i>
Lot n°02 : GROS ŒUVRE	85 000,00	BOUCHARD	169 209,40	88 228,40
Lot n°08 : CHAPE CARRELAGE		DUFRESNE	4 019,00	
Lot n°03 : CHARPENTE BOIS	116 000,00	METIERS DU TOIT	90 048,50	- 25 951,50
Lot n°04 : COUVERTURE	16 000,00	METIERS DU TOIT	26 838,20	10 838,20
Lot n°04 : COUVERTURE		BOUCHARD	21 324,80	21 324,80
Lot n°05 : MENUISERIES EXT	26 000,00	GUILLAUMIE	44 565,17	18 565,17
Lot n°07 : PLATRIERIE ISOL	39 000,00	FAURE	23 737,35	- 15 262,65
Lot n°06 : MENUISERIES INTER	25 000,00	BRISSIAUD	48 000,00	23 000,00
Lot n°10 : ELECTRICITE	20 000,00	TDE	23 678,36	3 678,36
Lot n°10 : ELECTRICITE		CEGELEC	27 675,00	27 675,00
Lot n°09 : SANITAIRE CHAUFFAGE	24 000,00	LECOMTE	52 902,24	28 902,24
Lot n°09 : SANITAIRE CHAUFFAGE		SECB	43 879,41	43 879,41
Lot n°01 : TERRASSEMENT / VRD	39 000,00	LABBE TP	56 540,00	28 489,60
Lot n°11 : ESPACES VERTS		LIMOUSIN PAYSAGE	10 949,60	
Total travaux € HT	390 000,00			

Les écarts constatés ne peuvent être pris en considération. Les estimations ayant été établies sur des bases différentes par une autre équipe de maîtrise d'œuvre. Nous pouvons affirmer cependant après étude objective des DPGF qu'à l'issue de la phase 1, aucune offre n'est anormalement basse, les phases 2 et 3 ne sont pas conduites.

IV - ANALYSE DES OFFRES

➤ Rappel des critères et sous-critères fixés au règlement de la consultation

Les critères retenus pour cette analyse et figurant au dossier de consultation des entreprises sont les suivants, pour tous les lots :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	40.0 %
2-Valeur technique	60.0 %
<i>2.1-Caractéristiques opérationnelles : aptitude de l'entreprise à respecter les conditions du planning prévisionnel, comprenant une méthodologie du déroulement des travaux et la façon d'optimiser le temps d'exécution de chaque phase pour permettre une utilisation des locaux dans les meilleurs délais. Aptitude de l'entreprise à réaliser les éléments techniques tels que décrits au CCTP.</i>	30.0 %
<i>2.2-Garantie des prestations : notice détaillant le service après-vente et l'assistance technique : dispositions concernant l'assistance technique que le candidat pourra apporter au Maître d'Ouvrage et au Maître d'œuvre durant et après le chantier selon les garanties contractuelle</i>	20.0 %
<i>2.3-Liste des moyens et du personnel prévus pour ce chantier</i>	10.0 %

A - NOTATION DU PRIX

➤ Méthode retenue

Note de l'offre X = (montant de l'offre la moins chère / montant de l'offre X) x nombre de points affecté au critère prix (40).

B - NOTATION DE LA VALEUR TECHNIQUE

➤ Barème retenu

Un barème de notation graduel doit être indiqué.

et

Absence de notation si une seule offre a été présentée :

Compte tenu de l'unicité de l'offre pour les lots 1,2,3,5,6,7,8 et 11 l'analyse se résume à étudier sa conformité au besoin exprimée.

C - APPLICATION DES CRITERES LOT PAR LOT

Lot n° 1 TERRASSEMENT /VRD

Entreprise LABBE TP

Offre conforme au besoin. Aucune anomalie ni incohérence détectée.

Lot n° 2 GROS OEUVRE

Entreprise BOUCHARD

Offre conforme au besoin. Aucune anomalie ni incohérence détectée.

Lot n° 3 CHARPENTE BOIS

Entreprise METIERS DU TOIT

Offre conforme au besoin. Aucune anomalie ni incohérence détectée.

Lot n° 5 MENUISERIES EXTERIEURES

Entreprise GUILLAUMIE

Offre conforme au besoin. Aucune anomalie ni incohérence détectée.

Lot n° 6 MENUISERIE INTERIEURE

Entreprise BRISSIAUD

Offre conforme au besoin. Aucune anomalie ni incohérence détectée.

Lot n° 7 PLATRERIE ISOLATION

Entreprise FAURE

Offre conforme au besoin. Aucune anomalie ni incohérence détectée.

Lot n° 8 CHAPE CARRELAGE

Entreprise DUFESNE

Offre conforme au besoin. Aucune anomalie ni incohérence détectée.

Lot n° 11 ESPACES VERTS

Entreprise LIMOUSIN PAYSAGE

Offre conforme au besoin. Aucune anomalie ni incohérence détectée.

Lot n° 4 COUVERTURE TUILES

1.1 - Critère prix

Pour mémoire, les estimations ayant été établies sur des bases différentes par une autre équipe de maîtrise d'œuvre, toute comparaison sera inopérante

Offre n°	Candidat	Montant HT négociée	Note /40	Classement Prix
11	BOUCHARD	21 324,80 €	40,00	1
5	METIERS DU T	26 838,20 €	31,78	2

1.2 - Critère technique

N° offres	CANDIDATS	Sous-critères techniques			TOTAL sur 60
		2.1 Caractéristiques opérationnelles : - aptitude de l'entreprise à respecter les conditions du planning prévisionnel, comprenant une méthodologie du déroulement des travaux et la façon d'optimiser le temps d'exécution de chaque phase pour permettre une utilisation des locaux dans les meilleurs délais. Aptitude de l'entreprise à réaliser les éléments techniques tels que décrits au CCTP. sur 30 points	2.2-Garantie des prestations : notice détaillant le service après-vente et l'assistance technique : dispositions concernant l'assistance technique que le candidat pourra apporter au Maître d'Ouvrage et au Maître d'œuvre durant et après le chantier selon les garanties contractuelle sur 20 points	2.3-Liste des moyens et du personnel prévus pour ce chantier sur 10 points	
11	BOUCHARD	Réponses satisfaisante Note 25 /30	Réponses très satisfaisante Note 20 /20	Réponses très satisfaisante Note 10 /0	55
5	METIERS DU TOIT	Réponses satisfaisante Note 25 /30	Réponses très satisfaisante Note 20 /20	Réponses très satisfaisante Note 10 /0	55

1.3 – Synthèse du lot n° 4 – classement final

Il est proposé le classement suivant :

N° Offres	Candidats	Montants HT de l'offre	Note prix /40	Classt prix	Note technique /60	Classt technique	Note globale / 100	Cit final
11	BOUCHARD	21 324,80	40	1	55	1	95,00	1
5	METIERS DU TOIT	26 838,20	31,78	2	55	1	86,78	2

lot n° 9 SANITAIRE CHAUFFAGE**1.1 - Critère prix**

Pour mémoire, les estimations ayant été établies sur des bases différentes par une autre équipe de maîtrise d'œuvre, toute comparaison sera inopérante

Offre n°	Candidat	Montant HT négocié	Note /40	Classement Prix
3	LECOMTE	52 904,24 €	33,18	2
6	SECB	43 879,41 €	40	1

1.2 - Critère technique

N° offres	CANDIDATS	Sous-critères techniques			TOTAL sur 60
		2.1 Caractéristiques opérationnelles sur 30 points	2.2-Garantie des prestations sur 20 points	2.3-Liste des moyens et du personnel prévus pour ce chantier sur 10 points	
3	LECOMTE	Réponses satisfaisante Note 25 /30	Réponses très satisfaisante Note 20 /20	Réponses très satisfaisante Note 10 /0	55
6	SECB	Réponses satisfaisante Note 25 /30	Réponses très satisfaisante Note 20 /20	Réponses très satisfaisante Note 10 /0	55

1.3 – Synthèse du lot n° 9 – classement final

Il est proposé le classement suivant :

N° Offres	Candidats	Montants HT de l'offre	Note prix /40	Classt prix	Note technique /60	Classt technique	Note globale / 100	Clt final
3	LECOMTE	52 904,24	33,18	2	55	1	88,18	2
6	SECB	43 879,41	40,00	1	55	1	95,00	1

lot n° 10 ELECTRICITE**1.1 - Critère prix**

Pour mémoire, les estimations ayant été établies sur des bases différentes par une autre équipe de maîtrise d'œuvre, toute comparaison sera inopérante

Offre n°	Candidat	Montant HT négocié	Note /40	Classement Prix
12	CEGELEC	27 675,00 €	34,22	2
10	TDE	23 678,36 €	40	1

1.2 - Critère technique

N° offres	CANDIDATS	Sous-critères techniques			TOTAL sur 60
		2.1 Caractéristiques opérationnelles sur 30 points	2.2-Garantie des prestations sur 20 points	2.3-Liste des moyens et du personnel prévus pour ce chantier sur 10 points	
12	CEGELEC	Réponses satisfaisante <i>Note 25 /30</i>	Réponses très satisfaisante <i>Note 20 /20</i>	Réponses très satisfaisante <i>Note 10 /0</i>	55
10	TDE	Réponses satisfaisante <i>Note 25 /30</i>	Réponses très satisfaisante <i>Note 20 /20</i>	Réponses très satisfaisante <i>Note 10 /0</i>	55

1.3 – Synthèse du lot n° 10 – classement final

Il est proposé le classement suivant :

N° Offres	Candidats	Montants HT de l'offre	Note prix /40	Classt prix	Note technique /60	Classt technique	Note globale / 100	Clit final
12	CEGELEC	27 675,00	34,22	2	55	1	89,22	2
10	TDE	23 678,36	40	1	55	1	95,00	1

.../...

V - CONCLUSION

Il est proposé de retenir, pour la consultation relative à l'aménagement d'une ancienne grange en salle de répétition avec atelier et réaménagement des abords du théâtre les entreprises suivantes, lot par lot, qui présentent les offres économiquement les plus avantageuses pour la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche :

	<i>entreprise</i>	<i>offre € HT</i>
Lot n°01 : TERRASSEMENT / VRD	LABBE TP	56 540,00
Lot n°02 : GROS ŒUVRE	BOUCHARD	169 209,40
Lot n°03 : CHARPENTE BOIS	METIERS DU TOIT	90 048,50
Lot n°04 : COUVERTURE	BOUCHARD	21 324,80
Lot n°05 : MENUISERIES EXT	GUILLAUMIE	44 565,17
Lot n°06 : MENUISERIES INTER	BRISSIAUD	48 000,00
Lot n°07 : PLATRERIE ISOL	FAURE	23 737,35
Lot n°08 : CHAPE CARRELAGE	DUFRESNE	4 019,00
Lot n°09 : SANITAIRE CHAUFFAGE	SECB	43 879,41
Lot n°10 : ELECTRICITE	TDE	23 678,36
Lot n°11 : ESPACES VERTS	LIMOUSIN PAYSAGE	10 949,60
Total marchés travaux € HT		535 951,59

